



La domination coloniale et la construction du sujet énonçant dans *Oui mon commandant !* d'Amadou Hampâté Bâ

Amidou SANOGO

Enseignant-Chercheur en Grammaire et Linguistique du français

UFR : Langues, Littératures et Civilisations,

Département de Lettres modernes

Université Félix Houphouët-Boigny

Abidjan, Côte d'Ivoire

Mail : sanogo.amidou1@ufhb.edu.ci

Résumé

Cet article propose une analyse linguistique des mécanismes de domination coloniale et de la construction du sujet dans *Oui mon commandant !* d'Amadou Hampâté Bâ. La recherche examine comment les interactions langagières montrent les rapports de pouvoir entre colonisateur et colonisé tout en permettant l'émergence d'une subjectivité résistante. L'objectif est de mettre en évidence les procédés énonciatifs et interactionnels par lesquels le langage devient à la fois un instrument de d'assujettissement et un espace de reconstruction identitaire. L'étude est ancrée dans la pragmatique énonciative, dans l'analyse du discours et dans les études postcoloniales. Elle mobilise notamment les concepts de subjectivité (Benveniste), d'*ethos* et de scénographie (Maingueneau), le dialogisme (Bakhtine et Rabatel), ainsi que les notions d'hybridité culturelle développées par Homi Bhabha. L'hypothèse est que le dispositif discursif colonial amène le sujet africain à assigner le sujet colonisé à une position de sous-énonciateur, où sa parole est subordonnée à celle du colonisateur, mais que cette contrainte favorise paradoxalement l'élaboration de stratégies énonciatives de résistances. L'analyse montre

que la formule rituelle « Oui, mon commandant ! », les dispositifs interactionnels de l'administration coloniale et la hiérarchisation des pratiques discursives participent à cette entreprise de domination symbolique. Cependant, cette dépossession est progressivement renversée par le dédoublement du « Je », le dialogisme intralocutif, le rôle médiateur de l'interprète et la construction d'un *ethos* de sagesse permettent au narrateur de reconquérir progressivement son autonomie discursive. L'article conclut que l'autobiographie constitue un espace de reconstruction identitaire, où la langue devient le lieu d'une négociation constante entre héritage africain et modernité coloniale. Il conclut que la résistance ne se trouve pas seulement dans les faits rapportés, mais aussi dans les formes de l'énonciation elles-mêmes, qui permettent au narrateur de récupérer son autorité discursive.

Mots-clés : Pragmatique, énonciation, domination coloniale, identité, dialogisme.

Abstract

This article provides a linguistic analysis of the mechanisms of colonial domination and the construction of the enunciating subject in *Oui mon commandant!* by Amadou Hampâté Bâ. It examines how linguistic interactions reveal the power relations between the colonizer and the colonized while fostering the emergence of a resistant subjectivity. The study aims to identify the enunciative and interactional processes through which language functions simultaneously as an instrument of subjugation and as a space for identity reconstruction. The research is grounded in enunciative pragmatics, discourse analysis, and postcolonial studies. It draws on Benveniste's theory of subjectivity, Maingueneau's concepts of *ethos* and scenography, Bakhtin's and Rabatel's theories of dialogism and enunciative positioning, as well as Homi K. Bhabha's concept of cultural hybridity. The central hypothesis is that the colonial discursive apparatus assigns the colonized subject to a position of **under-enunciation**, in which the colonized person's discourse is subordinated to that of the colonizer, while paradoxically encouraging the development of enunciative strategies of resistance. The analysis demonstrates that the ritual formula "*Oui, mon commandant!*", the interactional practices of the colonial administration, and the hierarchical organization of discursive practices



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

all contribute to the exercise of symbolic domination. Nevertheless, this discursive dispossession is gradually overturned through the splitting of the autobiographical "I," intralocutive dialogism, the mediating role of the interpreter, and the construction of an ethos of wisdom, enabling the narrator to progressively regain discursive autonomy. The article concludes that autobiography constitutes a space of identity reconstruction in which language becomes the site of constant negotiation between African heritage and colonial modernity. It further argues that resistance lies not only in the events narrated but also in the very forms of enunciation through which the narrator reclaims discursive authority.

Keywords: Enunciative pragmatics, under-enunciation, colonial domination, identity, dialogism.

Introduction

L'expérience coloniale relatée dans *Oui mon commandant !* ne se réduit pas à une succession d'événements historiques ; elle constitue avant tout une expérience langagière où les rapports de pouvoir se construisent, se manifestent et se contestent à travers les pratiques discursives. La domination coloniale s'inscrit d'abord dans les formes mêmes de l'interaction, en imposant au sujet colonisé des modes d'énonciation qui limitent sa capacité d'agir et de se dire. Toutefois, cette parole contrainte n'aboutit pas à une disparition totale de la subjectivité. Bien au contraire, le récit montre comment le locuteur développe progressivement des stratégies d'appropriation du langage qui lui permettent de préserver son identité tout en négociant les exigences du système colonial. Cette dynamique invite à analyser, d'une part, les mécanismes linguistiques de la domination et, d'autre part, les modalités discursives de la reconstruction identitaire du sujet colonial.

Dès lors, comment les pratiques discursives mises en scène dans *Oui mon commandant !* traduisent-elles les mécanismes de domination coloniale tout en permettant l'émergence d'une subjectivité capable de résister, par le langage, aux contraintes de l'ordre colonial ?

L'étude vise à appréhender les interactions langagières comme un lieu privilégié d'exercice du pouvoir colonial, mais également un espace de négociation identitaire où le sujet colonisé élabore des stratégies discursives de résistance, de repositionnement et de reconstruction de soi.



Nous posons l'hypothèse que la domination coloniale s'exerce essentiellement à travers une organisation asymétrique de la parole qui tend à réduire le colonisé à une position de sous-énonciateur. Cependant, cette contrainte produit simultanément des formes d'hybridité énonciative et de dialogisme permettant à Hampâté Bâ de reconquérir progressivement son autorité discursive et de construire une identité située entre héritage africain et modernité coloniale.

Pour vérifier cette hypothèse, nous examinerons d'abord **l'inscription de la domination coloniale dans le langage**, en montrant comment les pratiques discursives, les actes de langage et les scénographies interactionnelles participent à la reproduction de l'ordre colonial. Nous analyserons ensuite **le conflit identitaire et la double appartenance**, afin de mettre en évidence les mécanismes énonciatifs, dialogiques et interculturels par lesquels le sujet colonial transforme cette contrainte en espace de négociation et de reconstruction identitaire.

1. L'inscription de la domination coloniale dans le langage : hiérarchie et performativité

1.1. La formule pivot « *Oui, mon commandant !* » : un acte de langage gelé

Le titre même de l'ouvrage fonctionne comme un instrument d'analyse pragmatique de la condition coloniale. Dans la théorie des actes de langage de John Austin et John Searle, un énoncé performatif ne se contente pas de décrire la réalité ; il l'accomplit (Austin, 1970 : pp. 41-52 ; Searle, 1972 : pp. 59-71). Ici, la formule « *Oui, mon commandant !* » n'est pas un acte de consentement libre ni une marque d'adhésion

intellectuelle. Elle constitue ce que l'on pourrait appeler un « acte de langage gelé » ou stéréotypé, dont la fonction illocutoire est l'oblitération de la subjectivité de l'indigène.

Dire « *Oui, mon commandant !* », c'est accomplir un rituel de soumission qui valide, à chaque occurrence, la structure hiérarchique du pouvoir (Bourdieu, 1982 : pp. 95-111). Cette formule relève moins d'un choix linguistique que d'une contrainte institutionnelle. Elle devient le marqueur verbal d'une relation profondément asymétrique dans laquelle la prise de parole du colonisé est d'emblée orientée par les attentes de l'autorité coloniale. L'énoncé ne traduit donc pas une volonté personnelle, mais l'intériorisation progressive d'un protocole discursif imposé par l'administration coloniale.

Dans le texte, Hampâté Bâ montre que cette formule devient un réflexe, une obligation imposée par une violence administrative silencieuse. Les nombreuses audiences auprès des commandants de cercle illustrent cette ritualisation de la parole. Avant même tout échange véritable, le fonctionnaire africain est tenu d'adopter les formules consacrées de respect et de soumission, lesquelles conditionnent la possibilité même d'être entendu. La relation interlocutive est ainsi déséquilibrée dès son ouverture, puisque l'un dispose du pouvoir d'ordonner tandis que l'autre n'est autorisé qu'à acquiescer (Hampâté Bâ, 1994 : pp. 30-35).

Sur le plan pragmatique, le « Oui » perd sa valeur de vérité pour ne conserver que sa valeur phatique et hiérarchique (Jakobson, 1963 : pp. 213-220). Il ne signifie pas « Je comprends » ou « Je suis d'accord », mais « Je me sou mets ». Cette dé-sémantisation de l'énoncé révèle que sa fonction essentielle n'est plus informative mais relationnelle : il sert avant tout à reconnaître publiquement la supériorité du



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

commandement colonial. La formule participe ainsi à la reproduction quotidienne de l'ordre administratif en neutralisant toute possibilité de négociation ou de contradiction.

En utilisant cette formule comme pivot de son récit, l'auteur souligne la dépossession linguistique du colonisé : sa parole ne lui appartient plus, elle est dictée par les attentes de l'Autre. Les différents épisodes où le narrateur doit exécuter sans discussion les décisions administratives montrent que la formule de déférence finit par incarner moins une simple marque de politesse qu'une véritable stratégie discursive de domination, transformant l'obéissance verbale en norme institutionnelle. Cette logique apparaît notamment dans les épisodes consacrés aux enquêtes administratives et aux rapports hiérarchiques (Hampâté Bâ, 1994, pp. 263-271 ; pp. 394-399). Les scènes mettant en jeu les administrateurs Cardier, Saride ou Baumeister illustrent la manière dont toute contestation est absorbée par le langage administratif lui-même.

Cette performativité de la soumission crée une asymétrie radicale. Tandis que le colonisateur dispose de la plénitude de l'acte de parole (il ordonne, il nomme, il juge), le colonisé est réduit à une réponse automatique qui annule son statut de co-énonciateur. Cette dissymétrie apparaît tout au long du récit lorsque les décisions administratives sont formulées sans possibilité de discussion, le rôle de subalterne se limitant à exécuter les ordres reçus. La circulation de la parole reproduit ainsi la hiérarchie coloniale elle-même, chaque intervention verbale confirmant la distribution inégale des positions de pouvoir.

Le langage cesse d'être un outil de communication bilatérale pour devenir un instrument de marquage social, où l'indigène est maintenu dans une posture linguistique permanente et infantilisante. En ce sens, la formule « Oui mon commandant ! » dépasse le simple cadre de la politesse administrative. Elle constitue l'un des signes les plus manifestes de la violence symbolique exercée par le système colonial sur les pratiques discursives, en transformant la parole du colonisé en un instrument de légitimation de l'autorité dominatrice.

1.2. La scénographie du bureau : Le théâtre de la sur-énonciation

L'administration coloniale ne s'exprime pas uniquement par des décrets ; elle se manifeste dans des espaces concrets qui configurent la présentation de soi. Le bureau du commandant de cercle est décrit par Hampâté Bâ comme le lieu d'une mise en scène du pouvoir, une véritable scénographie de la domination (Maingueneau, 2004 : pp. 191-203). Dans cette perspective, l'espace administratif n'est pas un simple décor de l'action coloniale ; il constitue une scène d'énonciation où la disposition des corps, la gestion du temps et la distribution de la parole contribuent à légitimer l'autorité du colonisateur. Ainsi, dans cette enceinte, le temps et la parole sont monopolisés par le Blanc.

L'analyse des interactions, notamment lors de l'arrivée d'Amkoullel en Haute-Volta, révèle ce que la linguistique appelle une posture de *sur-énonciation* de la part du commandant (Rabatel, 2004, pp. 92-108). Le narrateur rapporte que les visiteurs demeurent parfois de longues minutes, voire davantage, debout devant le bureau, sans qu'aucune parole ne leur soit adressée. Ce silence calculé ne



relève pas de la simple attente administrative ; il constitue un procédé de domination qui place d'emblée le colonisé dans une position d'infériorité interactionnelle (Hampâté Bâ, 1994 : pp. 36-38). Le narrateur souligne notamment que l'attente imposée avant toute prise de parole constitue une épreuve silencieuse où le visiteur ne devient interlocuteur qu'au moment choisi par le commandant, ce qui transforme le silence administratif en véritable instrument de pouvoir.

L'administrateur affecte souvent de ne pas voir le subalterne qui attend, debout, dans un silence obligé. Cette rupture de l'*éthos* de communication ordinaire — où l'arrivée d'un interlocuteur appelle normalement une reconnaissance — constitue une agression symbolique majeure. L'absence délibérée de salutation ou de regard suspend temporairement l'existence discursive du visiteur. Celui-ci ne devient véritablement interlocuteur qu'au moment où le commandant décide de lui accorder la parole, confirmant ainsi que l'accès à l'échange verbal demeure entièrement contrôlé par le détenteur de l'autorité.

Par son silence et son apparente absorption dans des tâches futiles (soin de la moustache, lecture de rapports), le commandant se place dans un rapport de surplomb qui refuse à l'autre la qualité de sujet pensant. Cette gestuelle participe pleinement de la scénographie du pouvoir. En retardant volontairement l'ouverture de l'interaction, l'administrateur rappelle que le temps administratif appartient exclusivement au colonisateur, tandis que celui du colonisé demeure disponible et subordonné aux exigences du service (Foucault, 1975 : pp. 170-194).

L'*éthos* du commandant se construit sur cette négation de l'altérité. L'usage systématique du tutoiement impératif et

l'insulte gratuite visent à briser l'orgueil de l'indigène lettré (Kerbrat-Orecchioni, t. I, 1990 : pp. 73-91). Le recours au tutoiement ne traduit pas, ici, une quelconque proximité relationnelle ; il fonctionne comme un marqueur linguistique de hiérarchisation sociale. À l'inverse, le colonisé est tenu d'observer les marques de déférence prescrites par le protocole administratif, ce qui accentue encore l'asymétrie des positions énonciatives.

Hampâté Bâ décrit des figures comme le commandant François de Coutouly à Dori avec une précision clinique, montrant comment l'acte administratif se transforme en une cérémonie de l'humiliation. Le portrait de ces administrateurs ne procède jamais de la caricature. Par une écriture sobre et factuelle, le narrateur laisse apparaître que la violence coloniale s'exerce moins par l'extraordinaire que par la répétition quotidienne de pratiques interactionnelles destinées à rappeler au colonisé sa position subalterne. Cette sobriété narrative renforce paradoxalement la portée critique du récit.

Ici, la parole coloniale n'est pas informative, elle est déshumanisante (Bourdieu, 2001 : pp. 163-177). Elle vise à transformer le « Blanc-Noir » (le fonctionnaire africain instruit) en un simple rouage de la machine, dénué de volonté propre. La domination s'exerce ainsi autant par le contrôle de la parole que par celui des comportements. Le bureau du commandant apparaît dès lors comme le lieu où l'autorité coloniale se donne quotidiennement en représentation, faisant de chaque interaction administrative une réaffirmation symbolique de l'ordre impérial.



1.3. Hiérarchie des paroles et dépossession du nom

La domination s'inscrit également dans une stratification rigide des sociolectes (Bourdieu, 1982, pp. 37-65). Hampâté Bâ identifie quatre catégories sociales définies par leur rapport à la langue du maître : les « blancs-blancs », les « blancs-noirs », les « nègres des blancs » et les « noirs-noirs » (Hampâté Bâ, 1994 : pp. 49-53) . À chaque catégorie correspond un type de parole autorisé et un degré de légitimité énonciative. Cette classification ne relève pas d'une simple typologie sociale ; elle met en évidence une hiérarchisation discursive où l'accès à la parole légitime dépend du degré de proximité avec l'administration coloniale. La compétence linguistique devient ainsi un critère de classement politique autant que social, révélant que le pouvoir colonial organise également une distribution inégale du droit à la parole.

Le conflit colonial se cristallise dans le refus du colonisateur de reconnaître la compétence culturelle du colonisé. L'épisode où l'administration tente de supprimer la signature arabe du marabout Haman Nouh pour lui imposer une empreinte digitale est symptomatique de cette fracture (Derrida, 1967 : pp. 21-44). Hampâté Bâ rapporte que Haman Nouh refuse catégoriquement cette injonction, revendiquant la valeur de sa signature en caractères arabes, expression d'une tradition lettrée ancienne. Ce refus manifeste que le conflit ne porte pas uniquement sur une formalité administrative, mais sur la reconnaissance même d'une identité culturelle et scripturale (Hampâté Bâ, 1994 : pp. 263-266).

Sur le plan linguistique, c'est une régression forcée : on substitue à l'acte symbolique de l'individu (la signature calligraphiée) la trace biologique brute (l'index), niant ainsi

l'accès de l'Africain à la sphère des signes. L'opposition entre la signature et l'empreinte digitale traduit deux conceptions antagonistes du sujet (Ricoeur, 1990 : pp. 137-168). La première reconnaît l'individu comme auteur de son inscription dans l'écrit ; la seconde le réduit à une simple identification corporelle. L'administration coloniale ne conteste donc pas seulement une graphie, mais la capacité même du colonisé à produire un signe doté d'une valeur juridique et symbolique.

Cette dépossession du nom et de la trace écrite est le stade ultime de la domination. En imposant le français comme seule langue de vérité administrative, le système colonial opère une « mutilation de la mémoire ». La réaction de l'administrateur Cardier, qui barre avec colère la signature arabe avant d'exiger une empreinte digitale, matérialise cette violence symbolique exercée contre toute forme d'écriture échappant aux normes coloniales. Le geste administratif devient ainsi un geste sémiotique de disqualification des savoirs africains et islamiques (Hampâté Bâ, 1994 : pp. 266-267).

Cependant, c'est précisément dans cette contrainte que Hampâté Bâ va forger ses outils de résistance, habitant la langue de l'Autre pour mieux en révéler les apories et les injustices. En réinvestissant ultérieurement la langue française dans l'écriture de ses mémoires, l'auteur inverse le rapport de domination initial : la langue de l'administration devient le support d'une mémoire africaine qui met au jour les contradictions du système colonial. L'écriture autobiographique transforme ainsi l'ancien instrument de contrôle en vecteur de réhabilitation historique et culturelle (Glissant, 1990 : pp. 31-39).



2. Le conflit identitaire et la double appartenance : hybridité et postures énonciatives

2.1. Le dédoublement du « Je » : dialogisme intralocutif et éthos de sagesse

L'un des traits les plus frappants de *Oui mon commandant !* est la mise en œuvre de ce qu'Alain Rabatel appelle le « dialogisme intralocutif » ou autodialogisme (Rabatel, 2004 : pp. 92-108). Le texte est le théâtre d'une tension constante entre le « Je » narrant (Hampâté Bâ âgé, détenteur d'un *éthos* de sage et de traditionaliste) et le « Je » narré (le jeune Amkoullé, auxiliaire de l'administration coloniale). Ce dédoublement permet au narrateur d'adopter une posture de *sur-énonciation* vis-à-vis de son propre passé. Le récit ne juxtapose donc pas deux voix indépendantes ; il organise un dialogue permanent entre l'expérience vécue et sa relecture critique (Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, 1978, pp. 84-108). Cette double énonciation permet au narrateur d'interpréter les événements coloniaux avec le recul que lui confèrent l'âge, l'expérience et la maîtrise des savoirs traditionnels.

À travers l'usage de verbes de dénomination au présent de vérité générale (« je distingue », « je définis »), le narrateur surplombe l'expérience brute pour l'inscrire dans une unité de pensée réflexive. Ce mouvement permet d'affiner et de recadrer les actions du jeune fonctionnaire, souvent pris dans les contradictions du système. Cette posture réflexive correspond à ce que Maingueneau désigne comme une scénographie d'énonciation où le sujet construit progressivement son autorité interprétative. L'écriture autobiographique cesse ainsi d'être un simple récit mémoriel

pour devenir un espace d'intelligibilité historique. (Maingueneau, *Le discours littéraire*, 2004, pp. 191-203).

Par exemple, lors des humiliations subies, le narrateur narrant utilise une « gaieté stoïque » pour commenter les impulsions de son « moi » passé, transformant la colère subie en une analyse clinique du dispositif colonial. Cette distance apparaît notamment lorsque Hampâté Bâ relate les vexations administratives sans céder à l'invective. Loin d'amplifier les épisodes de violence, il privilégie une narration mesurée qui laisse les faits révéler eux-mêmes les mécanismes de domination. Ce choix discursif construit un ethos de sagesse fondé sur la maîtrise de soi plutôt que sur le ressentiment.

Le narrateur manifeste également ce dédoublement lorsqu'il insère, au fil du récit, des explications historiques, culturelles ou religieuses qui n'étaient évidemment pas accessibles au jeune Amkoullel au moment des faits. Ces commentaires rétrospectifs témoignent de la présence constante du « Je » narrant, lequel éclaire le vécu du « Je » narré et en révèle progressivement les enjeux profonds (Hampâté Bâ, *Oui mon commandant !*, pp. 40-55).

Cette posture assure la continuité de l'œuvre tout en évitant l'immobilisme intellectuel, montrant une « recherche en train de se faire » sur sa propre identité. L'autobiographie devient ainsi un lieu de reconstruction identitaire où l'expérience individuelle acquiert une portée collective (Ricœur, *Temps et récit*, t. III, 1985, pp. 246-274). En revisitant son propre parcours, Hampâté Bâ restitue non seulement la formation d'un sujet, mais également celle d'une conscience critique capable de transformer le souvenir en savoir.



2.2. Mimétisme et hybridité : Le « Blanc-Noir » comme copie floue

La figure du « Blanc-Noir » — ou *nassaara seblaga* en langue mossi — est l'incarnation même de l'hybridité culturelle théorisée par Homi Bhabha (Bhabha, *The Location of Culture*, 1994, pp. 121-131). Le jeune Amadou, arborant son casque colonial et son complet blanc impeccable, se décrit lui-même comme un « bon imitateur ». Cette auto-désignation ne traduit toutefois ni une adhésion aveugle au modèle colonial ni un reniement de son identité culturelle. Elle révèle plutôt une stratégie d'adaptation qui permet au jeune fonctionnaire d'évoluer dans l'espace administratif tout en demeurant profondément attaché à son héritage éducatif et spirituel.

Le narrateur évoque avec une certaine autodérision cette période où il adopte les codes vestimentaires et les usages de l'administration coloniale. La description minutieuse de cette apparence témoigne moins d'une fascination pour le modèle européen que de la conscience des exigences imposées au fonctionnaire africain appelé à représenter l'autorité coloniale auprès des populations locales (Hampâté Bâ, *Oui mon commandant !*, pp. 48-52).

Cependant, ce mimétisme ne doit pas être lu comme une aliénation, mais comme une « copie floue » qui trouble l'autorité coloniale. En ce sens, l'analyse rejoint la réflexion de Homi Bhabha selon laquelle le mimétisme colonial produit un sujet "presque semblable, mais jamais tout à fait identique" (Bhabha, 1994, p. 122). L'imitation demeure toujours incomplète ; elle introduit un écart qui fragilise l'autorité du modèle qu'elle prétend reproduire.

En habitant les codes du maître, le colonisé hybride déstabilise la relation binaire colonisateur/colonisé. Bhabha

souligne que le mimétisme est une stratégie ambivalente qui démolit l'autorité narcissique du discours colonial en produisant une « autre connaissance » de ses normes. Le fait qu'un Africain maîtrise le français « châtié » et les rouages du droit administratif français tout en restant ancré dans les structures de l'initiation peule crée un « Tiers-espace » de signification (Bhabha, 1994, pp. 53-56). Cette coexistence de deux univers culturels apparaît constamment dans le parcours d'Amkoullel, capable de satisfaire aux exigences de l'administration tout en demeurant le dépositaire des enseignements reçus auprès de Tierno Bokar et des maîtres de la tradition. L'hybridité ne correspond donc pas à une identité divisée, mais à une compétence interculturelle qui permet au sujet de circuler entre plusieurs univers de sens.

Ce lieu de transition est subversif car il refuse de se laisser cloîtrer dans une position immuable, transformant le fonctionnaire en un agent double qui utilise la langue du colon pour préserver la mémoire de l'oralité. L'écriture même des mémoires illustre cette dynamique. En choisissant le français pour transmettre des savoirs issus de l'oralité africaine, Hampâté Bâ détourne la langue de l'ancien pouvoir colonial de sa fonction première pour en faire le vecteur d'une mémoire culturelle longtemps marginalisée. L'hybridité cesse ainsi d'être une contrainte historique pour devenir un véritable projet d'écriture (Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, 1999, pp. 121-130)

2.3. L'éthos de l'interprète et l'agentivité dans le « Tiers-espace »

La figure de l'interprète est centrale dans la gestion de la tension identitaire chez Hampâté Bâ (Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, 1978, pp. 141-168). L'interprète n'est pas un



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

simple traducteur ; il est le pivot d'une « hétéroglossie » où s'affrontent plusieurs visions du monde. En situation coloniale, l'acte de traduction est marqué du sceau ambivalent de la collaboration et de la résistance. Cette position intermédiaire confère à l'interprète une responsabilité qui dépasse largement la médiation linguistique. Il devient le lieu de rencontre de deux systèmes culturels, de deux conceptions du droit et de deux modes de représentation du monde, ce qui fait de chacune de ses interventions un acte d'interprétation autant que de traduction.

L'interprète possède une agentivité politique réelle car il manipule les « relationèmes » du discours (Rabatel, *Argumenter en racontant*, 2004, pp. 135-150). En modifiant subtilement le ton d'un message ou en adaptant les formules de politesse locales au cadre bureaucratique, il négocie les rapports de force. Le récit montre à plusieurs reprises que l'interprète ne restitue pas mécaniquement les propos des interlocuteurs. Il adapte les formulations, atténue certaines expressions ou explicite des réalités culturelles afin d'éviter les incompréhensions susceptibles d'aggraver les conflits entre l'administration et les populations locales. Cette marge d'intervention fait de lui un véritable acteur de la communication coloniale (Hampâté Bâ, *Oui mon commandant !*, pp. 393-398).

Cette posture d'« entre-deux » permet de protéger le « Noir-Noir » (le paysan) face à l'arbitraire du « Blanc-Blanc » (le commandant) (Bhabha, *The Location of Culture*, 1994, pp. 53-56). C'est ici que l'énonciation devient un acte de « marronnage intellectuel » : derrière le « Oui, mon commandant » servile, l'interprète viderait l'ordre de sa substance pour préserver l'équilibre social local (Glissant,

Poétique de la Relation, 1990, pp. 17-36). Cette résistance demeure cependant discrète. Elle ne consiste pas à contester ouvertement l'autorité coloniale, mais à exploiter les ressources de la traduction, de l'implicite et de la reformulation pour préserver, autant que possible, les intérêts des populations africaines. Le « Tiers-espace » évoqué précédemment apparaît ainsi comme un espace de négociation permanente où la fidélité au discours officiel coexiste avec une fidélité plus profonde aux valeurs communautaires.

Conclusion

L'analyse de la domination coloniale dans *Oui mon commandant !* révèle que le pouvoir ne s'exerce pas uniquement par la contrainte politique ou administrative, mais aussi par le contrôle des pratiques discursives et des positions énonciatives. Les interactions langagières, les actes de parole, les scénographies de communication et les hiérarchies énonciatives participent à la construction d'un ordre colonial qui tend à réduire le sujet africain à une parole d'exécution. La formule « Oui, mon commandant ! », les rituels bureaucratiques et la distribution asymétrique de la parole illustrent ainsi une véritable institutionnalisation de la violence symbolique.

Toutefois, cette domination ne parvient jamais à anéantir totalement la subjectivité du narrateur. L'étude du dédoublement du « Je », de l'hybridité culturelle, du dialogisme intralocutif et de la posture de l'interprète met en évidence la capacité de Hampâté Bâ à transformer les contraintes de l'ordre colonial en ressources de reconstruction



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

identitaire. Le sujet colonial n'apparaît plus comme un simple objet du discours dominant, mais comme un acteur capable de négocier les frontières entre les univers africain et colonial, tout en élaborant un ethos fondé sur la sagesse, la médiation et la maîtrise du langage.

Ainsi, la domination et la résistance se révèlent indissociables : c'est précisément parce que le pouvoir tente de confisquer la parole que celle-ci devient le premier lieu de sa reconquête. Cette reconquête ne s'opère cependant pas seulement dans les interactions verbales ; elle engage également les systèmes de signes, les formes de transmission du savoir et les pratiques d'écriture. Dès lors, il convient d'examiner comment la confrontation entre oralité africaine et écriture administrative, puis les stratégies pragmatiques du « dire sans dire », prolongent cette entreprise de réappropriation discursive et mémorielle.

Références bibliographiques

- AMOSSY, Ruth, 2006. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Armand Colin.
- AMOSSY, Ruth, 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*. Paris : Presses Universitaires de France.
- AUSTIN, John Langshaw, 1970. *Quand dire, c'est faire*. Paris : Seuil.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Tome I. Paris : Larousse.
- BAKHTINE, Mikhaïl, 1978. *Esthétique et théorie du roman*. Paris : Gallimard.

- BAKHTINE, Mikhaïl, 1984. *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.
- BENVENISTE, Émile, 1966. *Problèmes de linguistique générale*. Tome I. Paris : Gallimard.
- BOURDIEU, Pierre, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard.
- BOURDIEU, Pierre, 2001. *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- BROWN, Penelope et LEVINSON, Stephen C., 1987. *Politeness. Some Universals in Language Usage*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DERRIDA, Jacques, 1967. *De la grammatologie*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- DUCROT, Oswald, 1984. *Le Dire et le Dit*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- FONTANIER, Pierre, 1977 [1830]. *Les Figures du discours*. Paris : Flammarion.
- GOFFMAN, Erving, 1974. *Les Rites d'interaction*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- GRICE, Herbert Paul, 1975. « Logic and Conversation ». In : COLE, Peter et MORGAN, Jerry L. (dir.). *Syntax and Semantics*. Vol. 3 : *Speech Acts*. New York : Academic Press, p. 41-58.
- JAKOBSON, Roman, 1963. *Essais de linguistique générale*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986. *L'Implicite*. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1990. *Les Interactions verbales*. Tome I. Paris : Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1992. *Les Interactions verbales*. Tome II. Paris : Armand Colin.



Received: 10/03/2026 Accepted: 15/06/2026 Published: 15/07/2026

- MAINGUENEAU, Dominique, 2004. *Le Discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin.
- MORRIS, Charles William, 1938. *Foundations of the Theory of Signs*. Chicago : University of Chicago Press.
- RABATEL, Alain, 2004. *Argumenter en racontant*. Bruxelles : De Boeck.
- RICCEUR, Paul, 1985. *Temps et récit*. Tome III. Paris : Seuil.
- RICCEUR, Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*. Paris : Seuil.
- SEARLE, John Rogers, 1972. *Les Actes de langage. Essai de philosophie du langage*. Paris : Hermann.